

# Cler'Quoi ?

## Bonne année 2021 !

Chers habitants de Clerques,

**E**n tant que maire et au nom de tout le conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, et, nous l'espérons tous, de retrouvailles avec une véritable vie sociale pour 2021.

Cette année écoulée fut exceptionnelle à plus d'un titre, par les menaces sur notre santé, l'impossibilité de travailler pour certains, ou la privation du plaisir de nous retrouver et de partager des moments conviviaux.

Elle fut aussi la première année pour cette équipe municipale, que je tiens à remercier pour son engagement et son assiduité sans faille en dépit de ce climat si particulier.

Nous avons eu en 2020 la joie de célébrer deux mariages, d'enregistrer la naissance de trois nouveaux Clerquois, mais aussi la tristesse d'apprendre un décès, celui de M. Marius Leleu.

La précédente équipe municipale, que je salue, ayant laissé une situation financière plutôt saine, nous avons pu lancer rapidement plusieurs chantiers. La difficulté principale a plutôt été d'établir les priorités par lesquelles commencer, tant les besoins sont importants.

Nous avons cependant dû financer les projets et travaux engagés lors du précédent mandat, mais qui n'avaient pas encore été budgétisés, et l'état alarmant des fenêtres à l'étage de la mairie nous a aussi conduit à procéder à leur remplacement.

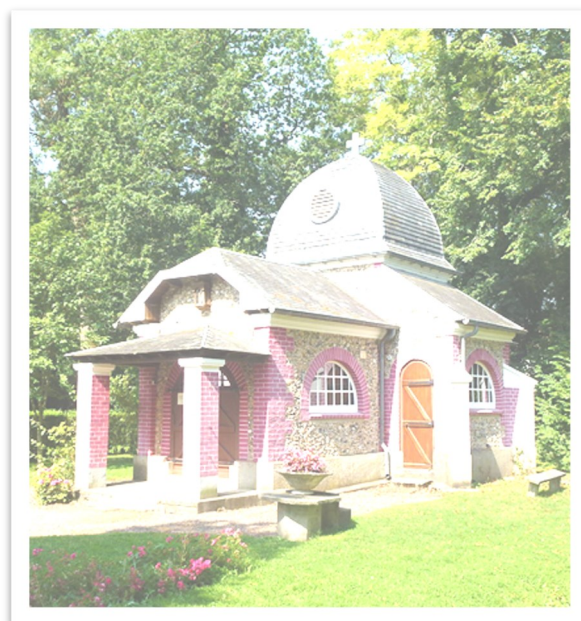
Enfin, nous avons choisi de renforcer la sécurité des piétons, en plaçant Arthur et Zoé, mais également en initiant des études pour faire ralentir davantage les véhicules sur la départementale en provenance de Licques.

Cette première année nous a fait prendre conscience de la nécessité d'embaucher un employé communal à l'année, que nous recruterons en 2021, pour assurer un meilleur niveau d'entretien de la voirie, des espaces verts et des bâtiments communaux, mais aussi pour embellir le village.

Nous débiterons également les études pour le vaste chantier de la mise aux normes de la défense incendie de notre commune, conformément à notre programme électoral. Il y a bien-sûr des projets qui font davantage rêver que celui-là, mais il est néanmoins nécessaire, afin de garantir la sécurité de tous.

Enfin, même si le moment n'est visiblement pas encore venu, le Comité des fêtes se tient prêt pour organiser des événements qui nous permettront, je l'espère, de partager le plaisir de bien vivre à Clerques.

Votre maire,  
Aurélien DOMMANGET



*Chapelle Sainte-Thérèse d'Audenfort, sous des couleurs qui annoncent des jours meilleurs.*

# CONSEIL MUNICIPAL

**L**ors du dernier conseil municipal, les élus ont décidé d'acheter la licence IV de l'Auberge du Moulin afin qu'elle reste dans la commune. Cette décision a été prise car il est aujourd'hui très difficile d'acquérir une nouvelle licence IV. Nous préservons ainsi la possibilité d'installation de commerces qui sont autant de lieux de vie indispensables au dynamisme du village.

**L**a municipalité précédente a décidé l'achat de terrains auprès de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) sur Le Hamel. Nous avons honoré ces achats afin que les terrains restent en possession de la commune. Nous envisageons cependant de les revendre, aux Clerquois en priorité.

## APPEL À CANDIDATURES

**N**ous recherchons un employé communal qui serait présent à l'année et non plus uniquement en période estivale. Cette personne devra être polyvalente: entretien des espaces verts et de la voirie, entretien des bâtiments, petits travaux de bricolage, d'électricité ainsi que le nettoyage des bâtiments communaux (mairie, salle des fêtes et école). Il s'agira d'un temps non complet de 26h00 par semaine.

## DÉPART À LA RETRAITE



**B**rigitte Lavoisier, 66 ans, a rendu à Aurélien Dommanget, le maire, son imposant trousseau de clés après vingt-huit années d'un service communal à la polyvalence étonnante. Employée au nettoyage, elle a, toutes ces années, veillé à la propreté des locaux de la mairie, de la salle des fêtes et des classes. Covid oblige, l'école réclamait beaucoup de son temps ces derniers mois, le soir notamment quand il s'agissait de désinfecter les locaux. Et comme cela ne suffisait pas elle veillait, à titre bénévole, à la propreté du cimetière « où les gens, dit elle, font vraiment n'importe quoi ». Dans un premier temps, Brigitte a travaillé dans le secteur de la dentelle, puis elle a élevé ses trois enfants avant de se consacrer, à quelques mètres de son domicile, à la commune dont son beau-père a longtemps été le maire. A présent, la vie va se poursuivre sous une forme plus apaisée, avec le jardinage et sa basse cour.

# LA VIE DE LA COMMUNE

## Travaux

**L**es fenêtres du premier étage de la mairie ont été intégralement changées. Ce projet a été lancé rapidement car le bâtiment était en péril. Le mauvais état des anciennes fenêtres était préoccupant (fuites, fenêtres cassées, carreaux manquants). Ces travaux, légalement obligatoires, étaient devenus une priorité pour la sauvegarde de la mairie de Clerques et la conservation des archives. Une subvention a été obtenue pour ces travaux.

**P**ar la même occasion, le réaménagement de l'accueil de la mairie a commencé. Le bureau du maire sera désormais séparé du bureau de la secrétaire. Ce nouvel aménagement permettra un meilleur accueil, de meilleures conditions de travail et une confidentialité améliorée lors d'entretiens privés avec le maire.



**F**in octobre, les conseillers ont procédé au curage des fossés sur Audenfort afin de favoriser l'écoulement des eaux.



**L**e jour de Noël, un talus s'est effondré au Hamel, provoqué par un important ruissellement. La fragilité de ce talus est due à l'absence de haies, aux fortes pluies et aux tassements d'origine agricole. Les voisins ont été nombreux à se mobiliser pour le nettoyage.

## Cérémonie

**L**e 11 novembre a eu lieu le traditionnel dépôt de gerbe devant le monument aux morts, en présence de notre porte-drapeau Arsène Clabaux, du maire et des adjoints. Dans le contexte sanitaire actuel, cette cérémonie s'est déroulée sans public, conformément aux directives préfectorales.





# INFORMATIONS DU COMITÉ DES FÊTES

**L**e comité des fêtes a organisé la Saint Nicolas des enfants, le samedi 5 décembre, sur le parking de la salle des fêtes. Les enfants ont rencontré Saint Nicolas et son ânesse. Les plus jeunes de la commune ont reçu des friandises et ont pu profiter d'un petit tour sur le dos d'Eglantine. Nous remercions vivement Monsieur Joël Dessein.



## INFORMATIONS DE LA MAIRIE

**L**e recensement de la population prévu à partir de janvier 2021 a été reprogrammé en 2022 par l'Etat suite à la pandémie.

**D**ans le cadre d'un appel à projet lancé et financé par le département, et en partenariat avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) de Saint Omer, la mairie proposera gratuitement des ateliers aux personnes de plus de 60 ans de la commune, sur les thématiques suivantes: utilisation des outils informatiques et d'internet, prévention des risques liés aux vieillissement dans le domaine de la sécurité routière.

**L**e traditionnel repas des aînés n'a pu avoir lieu dans cette période de restrictions. Des colis contenant des produits locaux ont été distribués au plus de 65 ans par les conseillers. Le comité des fêtes a ajouté à ce colis un jeu de cartes personnalisé avec des images de la commune.

**U**n centre de vaccination Covid 19 s'ouvre à LUMBRES. Dans un premier temps, les personnes de plus de 75 ans (les plus vulnérables) sont priées d'appeler rapidement la mairie de Clerques qui est chargée de transmettre une liste à la CCPL. Par la suite, le centre sera plus largement ouvert, sur inscription via internet. Les personnes ayant des difficultés pour accéder à ces démarches en ligne pourront les réaliser en mairie, aidées d'un conseiller municipal.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le mardi de 10h30 à 11h30 et le samedi de 10h30 à 12h00.

Possibilité d'appel téléphonique le jeudi matin.

Pour vos demandes de rendez-vous, veuillez appeler pendant les horaires d'ouverture de la mairie au 03.21.35.06.32

ou par mail à [mairieclercques@wanadoo.fr](mailto:mairieclercques@wanadoo.fr).

En cas d'urgence, vous pouvez appeler Monsieur Aurélien DOMMANGET, Maire, au 06.86.33.23.90



## Facebook: Bien vivre à Clerques